



UNITE-EGALITE-PAIX

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI AUPRES DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES À GENÈVE**

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR, S.E.M. MOHAMED SIAD DOUALEH , A
L'OCCASION DE LA "SESSION SPECIALE SUR LA SITUATION DES DROITS
DE L'HOMME EN SYRIE SUITE A LA PUBLICATION DU RAPPORT DE LA
COMMISSION D'ENQUETE INDEPENDANTE INTERNATIONALE"**

**VENDREDI 2 DECEMBRE 2011
GENEVE, SUISSE**

**Mission Permanente de la République de Djibouti
Chemin Louis-Dunant, 19 – 1202 Genève
Email : mission.djibouti@djibouti.ch
Tel : 022 749 10 90
Fax : 022 749 10 91**

Madame la Présidente,

Djibouti se félicite de la tenue de cette session spéciale sur la Syrie, suite à la publication du rapport de la commission d'enquête indépendante internationale établie par le Conseil de Droits de l'Homme afin d'enquêter sur les violations massives des Droits de l'Homme dans ce pays depuis mars 2011.

Elle exprime sa profonde préoccupation suite à la détérioration continue de la situation et estime particulièrement troublantes les informations collectées par la commission et suggérant de manière convaincante que des violations massives auraient été commises par l'armée et les forces de sécurité syriennes depuis le début des manifestations de mars 2011.

La délégation djiboutienne est alarmée par le schéma persistant de violations graves des Droits de l'Homme, en particulier les exécutions sommaires, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les cas de torture. Elle se joint aux appels de la Ligue des États Arabe, de l'OCI et les membres de la Commission pour demander au gouvernement syrien de mettre fin immédiatement aux violations massives des Droits de l'Homme et d'entreprendre des enquêtes indépendantes, impartiales, promptes et crédibles et de juger les auteurs de tels actes.

Djibouti lance un appel au gouvernement syrien afin qu'il honore l'engagement d'entreprendre des réformes juridiques et politiques tel qu'il l'a lui même annoncé et de répondre aux aspirations et exigences légitimes de la population syrienne.

Djibouti attache une importance prioritaire à la préservation de la vie et de la dignité humaine. C'est la raison pour laquelle nous lançons également un appel à toutes les parties prenantes afin qu'elles renoncent à la violence et qu'elles privilégient le dialogue et la négociation afin de trouver une issue à la crise. A cet égard, la République de Djibouti accueille chaleureusement les efforts déployés par la Ligue des États Arabes afin de trouver un règlement pacifique du conflit.

Elle salue le communiqué final de la réunion du Comité exécutif de l'OCI sur la situation en Syrie qui a eu lieu le 30 novembre 2011 et lance un appel à la Syrie afin de répondre favorablement aux Résolutions de la Ligue des États Arabes et encourage le gouvernement syrien à signer le Protocole qui lui a été soumis par celle-ci.

En conclusion, la délégation djiboutienne félicite les membres de la Commission pour l'élaboration de ce rapport et prend note des recommandations formulées en vue d'une amélioration significative de la situation des Droits de l'Homme en Syrie.

Je vous remercie de votre attention.